

Le Conseil fédéral adopte un multipack anti-crise

Stabilisation Le gouvernement libère une réserve de 550 millions et se dit prêt à débloquer un milliard de crédits budgétaires. Il compte aussi sur une réforme fiscale et l'armement pour soutenir l'économie

Bernard Wuthrich, Berne

Mesures de stabilisation. Tel est le nom que le Conseil fédéral donne à son plan de soutien à l'économie. Pour composer son menu, le gouvernement a fait les fonds de tiroir. Pas question, insiste la ministre de l'Économie, Doris Leuthard, «de lancer des projets qui nécessitent deux ans de planification». Elle rappelle que c'était le principal défaut des programmes d'impulsion engagés dans les années 90: «Ils sont arrivés trop tard», souligne-t-elle. «Le Conseil fédéral a décidé de soutenir ce qu'il est possible de faire en 2009 ou 2010.» Le gouvernement propose d'actionner plusieurs leviers. La Confédération pourrait libérer jusqu'à un milliard de francs l'année prochaine. A côté de cela, il propose d'activer une réserve de 550 millions constituée par l'économie.

k Réserves de crise

C'est un peu le trésor oublié. Une ancienne loi de 1985, qu'on a décidé d'abolir dans le cadre de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, a permis de créer un fonds facultatif de crise destiné à favoriser la création d'emplois en cas de coup dur. Environ 650 entreprises, surtout exportatrices, ont ainsi mis de côté 550 millions, une réserve qui a bénéficié d'allègements fiscaux. Le Département de l'économie prévoit de le libérer en totalité le 1er janvier 2009. Le fonds sera ainsi liquidé. Sa suppression a été décidée car son approvisionnement entrait systématiquement en collision avec la libération des montants accumulés, ce qui en a réduit l'impact. Sa libération totale aura un réel effet économique, promet la ministre.

k Allègements fiscaux

De son côté, le Département fédéral des finances (DFF) inclut dans ce programme la réforme de l'imposition des familles. Le nouveau projet, que Hans-Rudolf Merz mettra en consultation en janvier mais qui ne sera pas en vigueur avant 2010, prévoit une hausse des déductions pour enfants de 6100 à environ 8000 francs et un nouvel abattement pour les frais de garde, qui se situera entre 8000 et 18 000 francs. Pas question, en revanche, de changer de système. Après avoir corrigé partiellement la discrimination dont les couples mariés à deux revenus étaient victimes par rapport aux concubins, le passage à l'imposition individuelle ou au splitting n'est plus à l'ordre du jour. «La consultation n'a pas permis de départager ces deux solutions», explique Hans-Rudolf Merz. La correction partielle a privé la caisse fédérale de 600 millions de recettes. Les nouvelles déductions pour enfants alourdiront la facture de 500 à 600 millions.

k Programme d'armement

Curieusement, le programme d'armement 2008 (917 millions) trouve sa place dans le plan d'action du gouvernement. «Il comprend des investissements qui assureront une centaine d'emplois pendant trois ans», justifie Doris Leuthard.

k Marge budgétaire

Les comptes 2008 boucleront avec un solde positif de 4,6 milliards, soit 3,5 de plus que prévu. Même si ces chiffres n'incluent pas les dépenses extraordinaires (5,2 milliards pour 2008, 6 milliards pour UBS), ils donnent un peu de mou à la politique budgétaire. «La règle du frein à l'endettement nous laisse une marge de manœuvre d'environ un milliard par rapport au budget 2009», note Doris Leuthard.

Le Conseil fédéral a décidé de débloquer immédiatement une partie de cette somme, soit 341 millions. Cela permettra d'activer certains crédits qui avaient été suspendus dans les secteurs des transports, communications, formation, agriculture et défense nationale (205 millions). Les programmes de protection contre les crues seront augmentés de 66 millions. L'aide fédérale au logement recevra 45 millions.

La Confédération investira 20 millions dans l'entretien de ses bâtiments et l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) touchera 5 millions de plus.

Les 660 millions restants pourraient être investis dans l'entretien des infrastructures ferroviaires et routières ainsi que dans l'assainissement énergétique des bâtiments. Une décision sera prise en février ou en mars. Pour le reste, le Conseil fédéral souhaite éviter toute augmentation des coûts salariaux en 2009. Mais il ne renonce pas à la révision de l'assurance chômage.

«Les hausses de cotisations prévues dans ce cadre n'interviendront pas avant 2010 et nous serons peut-être à nouveau en phase de croissance à ce moment-là», se hasarde Doris Leuthard, qui veut encore accélérer la conclusion d'accords de libre-échange avec toute une série de pays (Japon, Canada, Emirats arabes unis, Inde, Chine, Russie).

KEYSTONE/Dominic Favre